



Arrondissement de Waremme
COMMUNE DE 4350
REMICOURT
Rue Nouvelle Percée 5
Tél. : 019/54.40.34

FORMULAIRE D'ACCOMPAGNEMENT À LA STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Un bon de commande délivré par l'Administration communale est obligatoire pour procéder à la stérilisation des chats errants !

Je soussigné(e),

M./Mme. :

Ou groupement de bénévoles inscrits :

Adresse :

Contact (tél./mail) :

Certifie avoir capturé un/des chat(s) errant(s) : mâle(s) / femelle(s) non identifié(s) et provenant d'une collectivité située :

Description du(des) chat(s) (robe, âge approximatif, ...) :

.....
.....

Signature de l'association ou du particulier volontaire :

Talon à compléter par le vétérinaire

L'animal (les animaux) a (ont) été reconnu(s) errant(s) et stérilisé(s) ou euthanasié(s) par le **vétérinaire Dr. Marc LEYS - Rue du Tilleul 3 à 4360 Oreya (019/67.75.76)**.

L'animal (les animaux) a (ont) été remis à l'association ou au particulier en vue d'une remise sur le territoire de la sa (leur) capture ou placé(s) dans la chatterie de l'association en vue d'une adoption.

- Paiement de € pour la castration.
- Paiement de € pour l'ovariectomie.
- Paiement de € pour l'euthanasie.

Signature du vétérinaire :

Talon accompagnant la facture à renvoyer à l'Administration communale de Remicourt - Rue Nouvelle Percée 5 à 4350 Remicourt.